

Formation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **11 (1996)**

Heft 1: **Gazette**

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une initiative de la SCR dans le domaine de la formation

Projet de cycle de formation pour la conservation et la restauration des objets d'importance culturelle et historique

Malgré la récession et le pessimisme ambiant dans les domaines de la culture, de la politique et de l'économie, l'Association suisse de conservation et restauration (SCR) et l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises (EAMN) à La Chaux-de-Fonds ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un nouveau cycle de formation de niveau universitaire.

De nombreuses personnes intéressées venues de toutes les régions de Suisse se sont retrouvées le 15 janvier 1996 à La Chaux-de-Fonds pour s'informer sur cette nouvelle possibilité de formation. C'est sur le modèle des deux cycles de cours spécialisés en conservation et restauration dispensés à la Höhere Schule für Gestaltung à Berne (un cycle de cours est consacré aux peintures, à la sculpture et aux peintures murales, l'autre aux oeuvres sur papier, aux gravures et à la photographie) qu'un troisième cycle de cours doit voir le jour dans le Jura neuchâtelois, ce cycle de niveau universitaire sera consacré à la conservation et la restauration d'objets d'importance culturelle et historique (objets archéologiques, ethnographiques et historiques).

Dans un exposé bref mais bien documenté, Cécilie Gagnebin, présidente de la SCR, a réussi à brosser un tableau clair des principaux aspects de l'histoire de la restauration, de la déontologie et des principaux problèmes que connaissent les associations de restaurateurs en Suisse et à l'étranger. Une fois de plus C. Gagnebin a insisté sur l'importance et la nécessité d'une collaboration interdisciplinaire et pluridisciplinaire et a salué cette initiative en vue de lancer un nouveau cycle de formation pour les restaurateurs.

Gilbert Luthi, directeur de l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises, a, quant à lui, décrit les caractéristiques de ce nouveau cycle d'études: la formation durera trois ans et comptera 4'420 leçons de 45 minutes chacune. La possibilité sera offerte aux personnes exerçant parallèlement une profession d'étaler la formation sur cinq ans au maximum. Les responsables prévoient à l'heure actuelle d'accepter cinq étudiants chaque année, ce qui constituera un groupe de quinze étudiants lorsque le cycle de formation fonctionnera à plein rendement.

Discussion et chances de réalisation

La discussion animée qui a suivi les exposés a révélé un grand intérêt pour le projet qui devrait voir le jour dans les mois à venir. Le Concordat des cantons de Suisse occidentale (tous les cantons romands et le Canton de Berne) est apparemment favorable à ce projet, c'est en effet le Canton de Neuchâtel qui s'est proposé comme lieu pour la réalisa-

FORMATION

tion de cette initiative. Ce concept est très séduisant, il se fonde sur les expériences de la SCR et de l'EAMN qui s'est fait un nom depuis des décennies dans le domaine de la technique horlogère.

Les représentants du Musée national suisse et du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, les archéologues et les conservateurs des monuments historiques cantonaux ainsi que les autres personnes consultées ont assuré les organisateurs de leur soutien actif afin que cette initiative prometteuse puisse voir le jour. Les musées n'étaient pas particulièrement bien représentés à cette réunion ce que les participants ont regretté. Mais il faudra bien que cela change... On ne peut que souhaiter du succès à cette initiative qui contribue entre autres de manière importante à l'eurocompatibilité. Dans le prochain numéro de la Gazette NIKE, le projet fera l'objet d'une présentation détaillée.

Renseignements: Gilbert Luthi, Directeur, Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises, Paix 60, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 21 11 65 / Fax 039 23 13 02

Vo

Les constructions en fer – de nouveaux monuments historiques?

Cours de formation continue du semestre d'été 1996 à l'EPFZ

Le fer a déjà été utilisé avant l'ère chrétienne mais ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que l'on a commencé à l'utiliser pour les constructions. Les témoins de cet 'âge du fer' marqués par l'évolution du progrès disparaissent de manière effrayante. La question brûlante qui se pose dorénavant est la suivante: pouvons-nous conserver, sauvegarder et continuer à utiliser ces constructions en fer faisant partie de notre patrimoine culturel?

Des spécialistes des ponts, des conservateurs des monuments historiques et des architectes vont, tout au long de ce cours de formation continue, nous présenter les problèmes des constructions en fer vieillissantes et nous permettre de discuter des possibilités, des succès et des échecs des restaurations de ces constructions. – Ce sujet est abordé pour la première fois par les trois associations organisatrices et s'adresse surtout aux ingénieurs spécialisés dans la construction des ponts. (Voir Agenda p. 38)